



Le Bruissement du Bétey n°4

Journal d'information
de l'association Bétey Environnement

Imprimé sur papier 100 % recyclé

du 12 juin 2004

Le mot du président

L'année 2004 s'ouvre avec une nouvelle mission : assurer la présidence de l'association pendant trois ans. Je compte donc bien sur le nouveau conseil d'administration pour m'aider dans ce travail qui s'avère être des plus intéressants étant donné les nombreux projets envisagés. Mais, il nécessite aussi une disponibilité importante pas toujours conciliable avec une activité professionnelle ou autre.

J'en profite pour citer et remercier les membres sortants du conseil d'administration, à savoir Guy Cazaubon, David Houde, Bernard Pallet, Fanny Tassan et Sophie Truant. Les sujets qui nous occupent demandent de plus en plus de temps et de compétences, aussi, nous envisageons la possibilité d'embaucher un salarié. Cette décision qui constituerait une petite révolution pour l'association notamment en matière d'organisation et d'équilibre budgétaire serait pourtant un échelon primordial à gravir.

Je forme le vœu que nous réussissions à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et cela toujours avec la bonne humeur et le plaisir qui restent deux valeurs fondamentales des bénévoles d'une association.

Merci pour votre soutien et à bientôt.



Fabrice CARRÉ, le président

Compte rendu de la sixième assemblée générale

Une trentaine de personnes y a assisté le samedi 20 décembre 2003. En première partie, l'assemblée générale extraordinaire fut consacrée à la modification des statuts ainsi qu'au renouvellement du conseil d'administration (voir articles suivants). En deuxième partie, le bilan de l'année 2002-2003 fut présenté en assemblée générale ordinaire et dont voici un résumé.

La communication se fait toujours par le biais du « Bruissement du Bétey », le site Internet (<http://betey.environnement.free.fr>) et les permanences qui ont toujours lieu le premier vendredi du mois à 18h30 à la salle du Marin (dans l'attente du local du Bétey).

Ajoutons depuis le début de l'année 2004, l'ouverture d'un groupe de discussion propre à Bétey Environnement et ses sympathisants, à lequel vous pouvez vous inscrire pour partager en ligne le quotidien de l'association : il suffit de taper l'adresse suivante sur votre logiciel Internet <http://fr.groups.yahoo.com/group/beteyenvironnement/>.

L'association participe en 2003 et 2004 à l'inventaire régional d'une espèce exotique envahissante, la grenouille taureau (inventaire organisé par l'association Cistude Nature du Haillan, sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde). D'autres inventaires ont été entrepris en 2003, sur le ruisseau le Massurat et les zones humides du Nord Bassin dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Leyre et des milieux associés (zones humides et cours d'eau côtiers du Bassin d'Arcachon, tels que le Bétey).

Un programme pédagogique sur le cycle de l'eau du Nord Bassin, intitulé « La Nature Au fil de l'eau », a été conçu (dans sa phase 1) avec l'association Nature & Bassin et Lagune Océane. Des animations ont déjà eu lieu avec deux écoles et deux centres de loisirs (voir article sur l'école de Lussac). La semaine du développement durable 2003 a été l'occasion de proposer des animations naturalistes sur les communes de Lanton, Andernos les Bains et Arès. Par ailleurs, Bétey Environnement a assuré l'été dernier des visites guidées sur le domaine de Saint Brice par convention avec le Conseil Général de la Gironde dans le cadre de son programme 2003 d'ouverture au public des espaces naturels sensibles du département. Durant ce même été, et malgré la canicule, Cédric PAIN a proposé des sorties à thème très appréciées du public : « Les Mystères de la nuit », « Batraciens et plantes carnivores », « Balade sur le ruisseau le Bétey ». Claude MILTEMBERGER a réalisé également, pour le compte de Bétey Environnement, un certain nombre d'exposés pour des centres de vacances sur le patrimoine naturel du Bassin d'Arcachon.

Début septembre, une équipe de lycéens participant au rallye « Des écailles et des plumes » a contribué, avec l'appui de 3 membres de Bétey Environnement, à l'entretien du lit du Bétey au niveau de la piste cyclable départementale, tout en profitant allègrement d'un bain de pieds dans les eaux fraîches du ruisseau (17° C). Le problème du recalibrage des berges du ruisseau le Massurat qui nous opposait au riverain auteur de ces travaux, a trouvé une solution heureuse puisqu'un engagement de restauration du milieu naturel a été pris. Cela devrait aboutir en septembre prochain à des travaux de réhabilitation de la zone humide située en rive gauche du ruisseau.

Lors de l'assemblée générale, les projets de l'association pour 2004 furent abordés :

- disposer rapidement du local communal du Bétey, 126 bd de la République.,
- renforcer le partenariat avec le Conseil Général (sorties pendant les vacances scolaires et certains week-ends),
- se rapprocher de la future communauté de communes.

De plus, une redistribution des activités nous apparaît judicieuse avec l'entretien des espaces naturels confié aux collectivités, la sensibilisation étant assurée par une personne salariée de l'association et le suivi naturaliste réservé aux bénévoles.

Le rapport financier 2002-2003, préparé et présenté par M. ALLIOT, rappela la gestion bien équilibrée du compte de l'association. La parole aux adhérents engagea un débat grâce à l'intervention de M. FREYSSINEL, qui aboutit à la décision commune d'entreprendre un travail de sensibilisation à la conservation des arbres en milieu urbain (voir article « Andernos les Bains et les arbres »).

Enfin, un verre de l'amitié permet de poursuivre les échanges indispensables entre adhérents de l'association.

Fabrice C.

Les nouveaux statuts

Des modifications ont été apportées aux statuts de Bétey Environnement et approuvées par le vote à l'unanimité des 32 membres votants présents ou représentés au cours de la sixième assemblée générale.

Tout d'abord, nous avons ajouté dans la présentation de l'association l'agrément que nous avons obtenu au titre de la protection de l'environnement sur le territoire du Nord-Bassin. Cet agrément préfectoral daté du 8 juillet 2003 reconnaît notre action intercommunale sur le territoire de 7 communes : Lège-Cap-Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos et Marcheprime.

Le siège social de l'association sera transféré au 126 boulevard de la République à Andernos-les-bains, adresse du local communal situé en rive droite du ruisseau le Bétey. Les services techniques municipaux effectuent les derniers travaux de restauration des bâtiments que nous espérons investir cet été.

Par ailleurs, à compter de 2004, l'année associative correspond à l'année civile et non plus à cheval sur deux années. La cotisation reste annuelle et due pour l'année en cours. Le droit de vote pour les adhérents familiaux est modifié. Désormais, une cotisation familiale donne un droit de vote* à chacune des personnes d'un même domicile, âgées de plus de 16 ans et inscrites sur le bulletin d'adhésion.

* pour les membres actifs et bienfaiteurs à jour de leur cotisation

Concernant les actions de l'association, nous avons précisé le souhait de « réaliser des animations naturalistes et des actions d'éducation à l'éco-citoyenneté ».



Sur proposition de Monsieur le Maire, nous avons porté à douze le nombre des membres du conseil d'administration. Cela ne modifie pas le quorum (1/3) nécessaire à la prise de décision et permet de répondre à l'enthousiasme manifesté pour participer aux décisions de Bétey Environnement.

Fabrice C.

Le nouveau conseil d'administration :

NOM	PRENOM	TITRE	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	TELEPHONE	MAIL
CARRÉ	Fabrice	président	4, bis rue du Paigue	33 240	PESSAC	05 56 24 73 79	resineman@yahoo.fr
ALLIOT	Jean	trésorier	15, rue D ^t Schweitzer	33 510	ANDERNOS-LES-BAINS	05 56 82 48 28	
VIRY	Benjamin	secrétaire	8, rue Victor Hugo	33 740	ARÈS	05 56 60 27 52	benjamin.viry@wanadoo.fr
DALINET	Nicole	secrétaire adj.	5, imp. Gabriel Fauré	33 510	ANDERNOS-LES-BAINS	05 56 82 13 89	
BAUDOIN	Dominique	administratrice	5, place St Hubert	33 510	ANDERNOS-LES-BAINS	05 56 82 39 92	CBAUDOINC@aol.com
BOVIO	Michel	administrateur	6, all Francis Carco	33 510	ANDERNOS-LES-BAINS	05 56 26 08 38	
BRET	Micheline	administratrice	2, av Mar. Leclerc	33 510	ANDERNOS-LES-BAINS	05 56 82 07 84	
DAVEZAN	Jean-François	administrateur	3, imp. Gabriel Fauré	33 510	ANDERNOS-LES-BAINS	05 57 70 26 57	Jf.davezan@cegetel.net
MILTEMBERGER	Claude	administrateur	8, allée des Ormes	33 740	ARÈS	05 56 82 07 09	
PAIN	Cédric	administrateur	2, rue le Samba Lacanau de Mios	33 380	MIOS	05 57 71 28 44	cedric.pain@free.fr
PENOT	Jean-Charles	administrateur	25, av Léo Ferré	33 510	ANDERNOS-LES-BAINS	06 32 46 57 15	j-c.penot@laposte.net
TORNIER	Pascal	administrateur	20, bd du Page	33 510	ANDERNOS-LES-BAINS	05 56 82 47 14	pascal.tornier@libertysurf.fr

Entretien des berges du Bétey

Les 12 et 13 février 2004, deux classes de l'école maternelle de Capsus sont venues découvrir le ruisseau le Bétey dans le cadre du programme pédagogique « La Nature Au fil de l'eau ».

Au préalable, nous avons dû procéder à un nettoyage sélectif des berges du cours d'eau sur le secteur allant de la place de la Source au pont de la piste cyclable. Cette action a mobilisé le dimanche 1^{er} février une douzaine de membres et de sympathisants de Bétey Environnement qui se sont relayés pour réduire des ronciers, tailler des arbustes, ramasser des déchets, évacuer des embâcles, débiter un arbre déraciné ...

Un pique-nique convivial et des grillades offertes par l'association ont agrémenté cette belle journée d'hiver qui avait des airs de printemps.

Fabrice C.

L'école de Lussac découvre « La Nature Au fil de l'eau »

Ce programme pédagogique consiste à faire découvrir le cycle de l'eau du Nord Bassin au travers de cinq thèmes qui retracent le cheminement d'une goutte d'eau : « le bassin versant et les lagunes forestières », « les ruisseaux de la lande », « les domaines endigués », « les esteyes et les vasières » et « du Bassin d'Arcachon à l'Océan ». Pour avoir une vision cohérente du cycle de l'eau, l'association propose des sorties sur le terrain respectant l'ordre successif des thèmes abordés. Tout l'intérêt de cette démarche est de montrer les relations entre les écosystèmes aquatiques et d'offrir une approche du cycle de l'eau adaptée d'une part au niveau de réflexion des jeunes (depuis la maternelle jusqu'au lycée) et d'autre part au contexte de leur encadrement (scolaire ou de loisir).

C'est ainsi que Bétey Environnement a répondu à la demande urgente de l'école de Lussac (près de Libourne) qui avait déjà entamé un travail sur le cycle de l'eau. Nous avons été un peu pris de cours car le projet n'était pas encore ficelé, mais avec l'expérience et la bonne volonté des intervenants, nous avons accueilli 3 classes de cette école.

La sortie se déroula sur le site de Saint-Brice les Quinconces le lundi 8 décembre 2003. Près d'une centaine d'enfants ont donc découvert le ruisseau le Cirès et sa forêt environnante, les anciens réservoirs à poissons, le littoral et les esteyes. Les oiseaux en hivernage ont permis de rendre encore plus vivants les commentaires et pour couronner le tout, le soleil généreux faisait un peu oublier le froid.

Ajoutons que la mairie d'Andernos-les-bains a aimablement prêté les locaux du club house du terrain de football pour que tout ce petit monde puisse manger au chaud. Cette expérience intéressante ne peut que nous inciter à poursuivre le travail initié.

Fabrice C.



Semaines du développement durable*

Du 16 au 27 juin 2004

* On parle plus aujourd'hui du développement durable que de protection de l'environnement car la protection de l'eau, des sols, de l'air, des milieux naturels et des espèces ne peut plus se concevoir sans revoir notre mode de consommation et de développement.

En 1999, il a été calculé que nous dépassions déjà de 20 % la capacité biologique de notre planète à produire les ressources naturelles que nous consommons, à assimiler nos déchets et à absorber le CO₂ que nous produisons dans nos transports et en consommant de l'énergie.

Nos choix de consommation et de développement conditionnent également le niveau social des pays émergents.

Le développement durable implique donc de prendre en compte, au quotidien et sur le même pied d'égalité, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. L'avenir de nos enfants en dépend !

Modestement, Bétey Environnement participera cette année à ces semaines du développement durable en rappelant à la fois la richesse et la fragilité du patrimoine naturel local.

Benjamin V.

à Andernos-les-bains samedi 26 juin

« Arbres et arbustes d'Andernos-les-bains »

9 H 30

Visite guidée par Claude Miltemberger dans les principaux espaces verts urbains de la ville, au départ de l'office du tourisme

15 H

Exposition et ateliers sur la connaissance des arbres, de leur intérêt et de leur fragilité – RDV au local communal du Bétey, 126 bd de la République



à Andernos-les-bains et Arès les 17, 20, 24 et 27 juin*

« Visites guidées du Domaine de St Brice »

Renseignements et inscriptions aux offices du tourisme



- d'Andernos-les-bains, tél : 05 56 82 02 95,
- et d'Arès, tél : 05 56 60 18 07

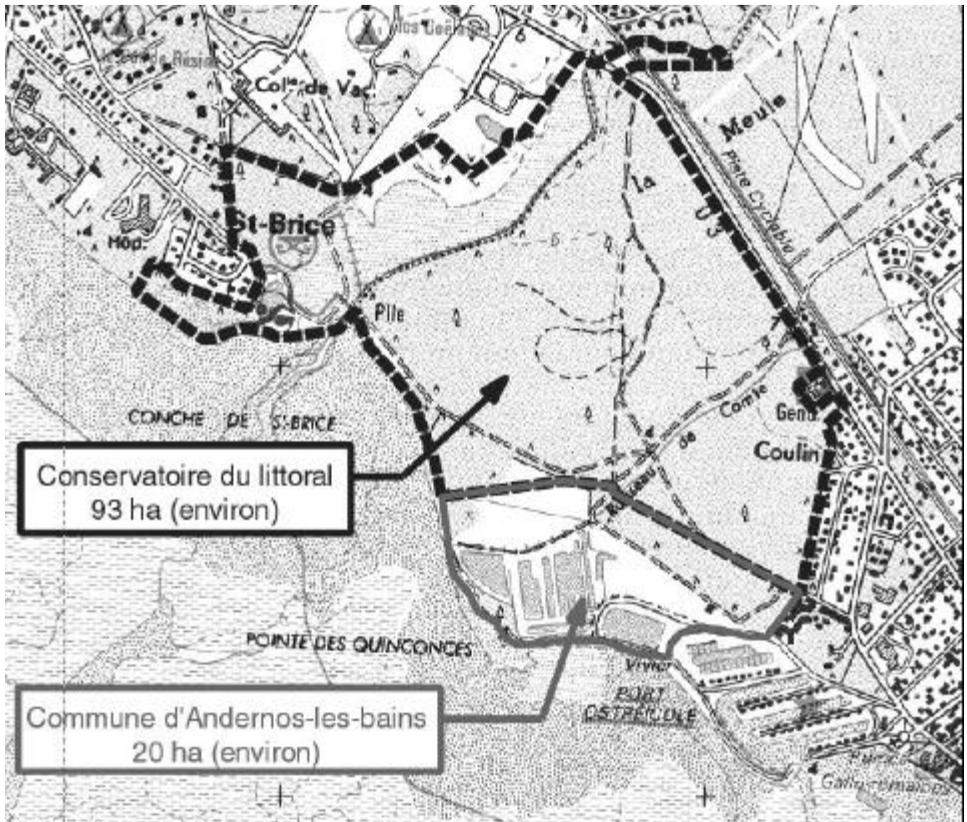
* d'autres visites sont programmées, durant les vacances et certains week-ends jusqu'à la fin de l'année 2004

POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR

du site de St Brice – les Quinconces – le Coulin

En séance du 11 juin 2004, le conseil d'administration de Bétey Environnement s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la protection intégrale du site aujourd'hui naturel qui comprend :

- **le domaine de St Brice** (93 ha), propriété du Conservatoire du littoral (terrains inaliénables), qui s'étend sur Arès et Andernos-les-bains, et incluant la **forêt du Coulin** dans sa majeure partie,
- **les réservoirs à poissons, l'étang David Allègre et la Pointe des Quinconces** (site inscrit), au total 10 ha propriété de la commune d'Andernos-les-bains, les plans d'eau étant réservés à un aménagement portuaire au POS actuel,
- **les bassins de décantation, la prairie (ancien terrain de rugby) et la partie sud-ouest de la forêt du Coulin**, au total 10 ha propriété de la commune d'Andernos-les-bains et constructibles au POS actuel.



L'ensemble de ces terrains forment un tout cohérent qui abrite une mosaïque d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt local, régional, national ou européen (le site est inscrit au réseau Natura 2000). *Voir les visites guidées naturalistes animées par Bétey Environnement.*

La protection du site souhaitée par Bétey Environnement exclut la possibilité d'y aménager la résidence médicalisée envisagée par la commune d'Andernos-les-bains (cf. délibération du conseil municipal, le 15 avril dernier). Cet aménagement ne serait qu'une première étape vers le sacrifice de l'ensemble des terrains communaux de ce secteur. D'autre part, on peut penser qu'une résidence médicalisée pourrait s'implanter ailleurs dans la commune ou bien, à l'heure de l'intercommunalité, dans des bâtiments existants de la commune voisine.

D'autre part, le conseil d'administration de Bétey Environnement demande l'engagement rapide des communes d'Andernos-les-bains et d'Arès, du Conseil Général de la Gironde et du Conservatoire du littoral, pour la réalisation du **plan de gestion et de mise en valeur** du site présenté en juillet 2001. En effet, le potentiel écologique de l'ensemble de ces terrains mérite quelques aménagements simples pour notamment organiser la fréquentation par le public. De plus, le recrutement prévu d'un garde du littoral s'avère aujourd'hui indispensable pour mener une gestion quotidienne du site et sensibiliser les usagers.

Le conseil d'administration de B.E.

Ni un incinérateur, ni une décharge

S'il fallait rappeler le rôle des associations dans les politiques publiques, l'exemple de l'incinérateur qui devait voir le jour à Biganos est à retenir. Face à la mobilisation d'un certain nombre d'associations dont Bétey Environnement, avec à la tête l'AVECICM, le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'Ouest Girondin (SYTOMOG) a revu sa position sur le procédé de traitement à retenir pour remplacer le Centre de Stockage des Déchets d'Audenge qui arrivera à saturation en 2007.

Ni un incinérateur, ni une décharge, le SYTOMOG opte pour un procédé alternatif plus performant en matière de protection de l'environnement et qui fera très prochainement l'objet d'une consultation libre auprès d'entreprises pour la construction et l'exploitation de l'unité de traitement.

Le SYTOMOG joue de plus la carte de la transparence avec les associations consultées à chaque décision sur le sujet. Saluons la démarche du syndicat, de son président et de ses membres qui s'orientent ainsi vers une politique de développement durable soutenue par les associations.

Dans ce contexte, la commune du Teich a proposé l'implantation de l'unité de traitement du SYTOMOG à côté des installations existantes du centre communal de valorisation des déchets, situé au sud de la voie rapide Biganos-Arcachon et à 2 km des premières maisons isolées.

Une prochaine réunion est prévue à la fin du mois au SYTOMOG avec des experts pour étudier les différentes techniques alternatives à l'incinération.

Benjamin V.



Bétey Environnement : Association agréée pour la protection de l'environnement du Nord Bassin d'Arcachon
Siège social : 9, rue Edouard Branly - 33510 Andernos-les-bains
<http://betey.environnement.free.fr>

MEMBRE	INDIVIDUEL	FAMILLE
Sympathisant	6 Euros	11 Euros
Actif	8 Euros	13 Euros
Jeune actif (mineurs)	2 Euros	
Bienfaiteur	12 Euros et plus	19 Euros

Seuls les membres actifs et bienfaiteurs, à jour de leur cotisation, ont le droit de voter et de faire partie du conseil d'administration.

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit d'assister à l'assemblée générale annuelle. L'assemblée générale de l'association se déroulera désormais en début d'année civile.

Règlement des cotisations par chèque à l'ordre de l'association Bétey Environnement.



BULLETIN D'ADHESION 2004

Madame, Mademoiselle Monsieur Famille

Nom :
Prénom :
Adresse :

Désire adhérer à l'association Bétey Environnement en qualité de :

MEMBRE SYMPATHISANT

MEMBRE ACTIF

MEMBRE JEUNE ACTIF

(pour les mineurs, avec accord parental par écrit)

MEMBRE BIENFAITEUR

Signature

Ci-joint, ma cotisation deeuros

A, le 20.....